

CONDITIONS GÉNÉRALES

DÉFINITION DES TERMES

- ◆ **Le propriétaire** : la personne physique ou morale qui confie le bien immobilier qu'elle possède à La Conciergerie moderne SARL afin que celle-ci assure la gestion déléguée des hébergements de courte durée.
- ◆ **Le voyageur** : la personne physique ou morale qui loue le bien du propriétaire pour une courte durée.
- ◆ **La Conciergerie moderne SARL** : l'intermédiaire qui organise, gère ou promeut les hébergements de courte durée du logement confié à lui par le propriétaire.
- ◆ **Le logement** : le bien du propriétaire loué pour des hébergements courte durée.

DÉFINITION DES STATUTS

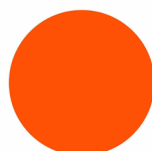
- ◆ La Conciergerie moderne SARL commercialise, via la marque **tangerlocation** et via le site **tangerlocation.com**, des hébergements de courte durée pour les vacances, les séjours business ou les solutions transitoires.
La Conciergerie moderne SARL ne gère, en aucune façon, les locations de longue durée.
- ◆ Les logements sont confiés par leurs propriétaires à La Conciergerie moderne SARL qui assure l'organisation, l'administration, la gestion et la promotion des hébergements. Elle assure aussi l'assistance et le confort des voyageurs, à leur demande, durant leur séjour.
- ◆ La Conciergerie moderne SARL organise, gère et promeut les hébergements en coopération et sous le contrôle des propriétaires.
De facto, La Conciergerie moderne SARL agit au titre d'intermédiaire entre les propriétaires et les voyageurs.

MENTIONS LÉGALES

La Conciergerie moderne SARL (capital de 61000 dirhams), 12 avenue Moukaouama, Résidence Tarik Ben Ziad, 3e étage n° 8A, Tanger

ICE : 001883546000097 ◆ RC TANGER : 80725 ◆ TAXE PROFESSIONNELLE : 5043037
IDENTIFIANT FISCAL : 20758581 ◆ CNSS : 5394747

LA
**CONCIERGERIE
MODERNE**



CONDITIONS GÉNÉRALES

ACCEPTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES

- ◆ **Les présentes Conditions générales font partie intégrante du devis ou du contrat établi entre le propriétaire, le voyageur et La Conciergerie moderne SARL. En conséquence, toute relation contractuelle emporte l'adhésion, sans restriction ni réserve, aux présentes Conditions générales lesquelles prévalent sur tous autres documents, en particulier publicitaires, émis par La Conciergerie moderne SARL.**
- ◆ **Le voyageur déclare avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions générales.**

ARRIVÉE ET DÉPART

- ◆ Le check-in est ouvert à partir de 14:00 tandis que le check-out intervient avant 11:00. Ces règles générales peuvent varier au gré des besoins et désirs des voyageurs, selon les disponibilités et après accord du propriétaire et de La Conciergerie moderne SARL. A l'arrivée, un état des lieux entrant est signé par le voyageur, si le contrat le stipule, avec dépôt de garantie. Selon la réglementation en vigueur, une fiche de police, destinée à l'information des autorités marocaines, est remplie par chacun des voyageurs.
- ◆ L'accès à l'hébergement n'est autorisé qu'à la condition de la confirmation des paiements par le propriétaire. Toute réservation non payée dans les délais prévus au contrat peut entraîner son annulation.

DYSFONCTIONNEMENTS

- ◆ La Conciergerie moderne SARL assure l'accueil, le conseil et l'accompagnement des voyageurs durant leur séjour. Au titre d'intermédiaire, elle garantit de tout mettre en œuvre pour résoudre d'éventuels problèmes ou dysfonctionnements concernant l'hébergement, ses installations ou services. Néanmoins, seul le propriétaire est responsable de l'état et du bon fonctionnement du logement.

IMAGES

- ◆ Les photographies et vidéos concernant le bien et utilisées pour la promotion ne sont pas contractuelles. Il va de soi que le propriétaire demeure libre de modifier la décoration de son logement comme bon lui semble.

CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS DE RÉSERVATION

- ◆ Après signature du contrat de location de courte durée : règlement d'un acompte correspondant à 1/3 de la somme totale puis règlement d'un 1/3 de la somme totale au plus tard quinze jours avant la date d'arrivée et règlement du solde à l'entrée dans les lieux. Ces règles générales peuvent varier selon les circonstances ou accords conclus entre le voyageur et le propriétaire ou son intermédiaire.

ANNULATION

- ◆ En cas d'annulation par le voyageur : les acomptes versés sont réputés acquis au propriétaire au titre de compensation.
En cas d'annulation par le propriétaire : remboursement intégral des sommes versées. Dans ce cas, et dans la mesure du possible, La Conciergerie moderne SARL propose au voyageur une solution alternative parmi les autres logements dont elle a la charge.

OBLIGATIONS

- ◆ L'ensemble des voyageurs occupant le logement se doivent de préserver la tranquillité du voisinage et d'éviter les attitudes et tenues pouvant être considérées comme offensantes ou blessantes par la population locale.
- ◆ La sous-location est interdite.
- ◆ En cas de commission ou de tentative de commission d'un délit ou d'un crime, le contrat est résilié de plein droit et entraîne l'expulsion immédiate du voyageur avec le recours des autorités de police et dépôt de plainte auprès des autorités judiciaires.
- ◆ Un état des lieux contradictoire et un inventaire sont établis en début et en fin de séjour lorsque stipulé par contrat. Le dépôt de garantie est rendu le jour du départ, déduction faite, le cas échéant, des sommes dues par le voyageur au titre des charges ou réparations. Le voyageur a obligation de signaler, dès sa découverte, tout sinistre survenu dans le logement.
- ◆ Le voyageur ne peut s'opposer à la visite du logement, lorsque La Conciergerie moderne SARL ou son représentant en font la demande.

RESPONSABILITÉ

- ◆ La Conciergerie moderne SARL décline, en tant qu'intermédiaire, toute responsabilité concernant les incidents/accidents et leurs conséquences directes ou indirectes, pouvant survenir aux biens et/aux personnes dans le logement.
- ◆ La Conciergerie moderne SARL ne peut être tenue responsable en cas d'interruption ou de défaillance des services tels que le wifi, l'eau, l'électricité ou le gaz.
- ◆ Les biens personnels sont sous la seule responsabilité des voyageurs et peuvent être placés dans les coffres-forts mis à disposition.

